RECOMMANDE

SERVICE DE L'HYGIENE
NYANZA RU
n° 1125 / Z-2-b
Objet :
Convocations de malades

maladies transmissibles.

Nyanza RU le 24 Décembre 1951.



Monsieur l'Administrateur Chef du Territoire,

j'ai l'honneur de vous faire parvenir ci joint des convications de malades que je vous serais obligé de faire parvenir aux intéressés.

Ces convocations sont classées par Colline et sous chefferie. Ces malades doivent se présenter à l'Hopital de Nyanza RU à la date du 9 Janvier 1952. Faute d'obtempérer à cette convocation ils seront poussuivis pour infraction contre l'ordonnance 74/Hyg.du 10 Octobre 1931.

Le Médecin du Gouvernement à Nyanza RU Dr.S.C. BEAUDET.

A Monsieur 1, Administrateur Territorial Chef du Territoire à ASTRIDA.